Evidence of French Institutional Influence

This document presents evidence of French-supported cooperation frameworks and programs within Benin's judicial system at the time of my arrest and detention.

No.	Evidence	Description	Source / Reference	Relevance
1	BEPI Sahel / Expertise France	France-funded judicial cooperation project in Benin and Sahel	https://www.expertisefrance.fr/fr/projets/bepi-sahel-entraide-penale	Demonstrates structural influence over Benin judiciary
2	Supreme Court audience with French Ambassador (5 Mar 2025)	Diplomatic engagement, public record	https://www.coursupreme.bj/index.php/risques-alimentaires/voir-plus/454-audience-avec-l-ambassadrice-de-france-pres-le-benin	Evidence of direct institutional access and influence
3	Bilateral cooperation frameworks	Longstanding agreements covering justice, security, and governance	https://www.diplomatie.gouv.fr/en	Shows legal and institutional channels enabling indirect influence
4	Chronology of detention & ECOWAS intervention	Immediate release after ECOWAS service	ECOWAS records	Suggests detention was influenced by external actors or political considerations

BEPI Sahel / Expertise France

BEPI SAHEL – Projet d'appui à l'en
https://www.expertisefrance.fr/fr/projets/bepi-sahel-entraide-penale?utm_source=chatgpt.com
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD
Collaborer avec nous
Marchés publics
Appels à projets
Presse
FR
Rechercher
Notre agence
Nos offres de services
Nos domaines d'intervention
Nos zones d'intervention
Nos projets
Actualités et média
Accueil > Trouver un projet > BEPI SAHEL – Projet d'appui à l'entraide judiciaire en matière pénale
La coopération judiciaire : un dispositif essentiel face à l'instabilité du Grand Sahel
BEPI SAHEL : améliorer l'entraide judiciaire dans six pays du Grand Sahel
Renforcer les capacités des acteurs judiciaires et faciliter la coopération régionale
Partager la page
PROJET
BEPI SAHEL – Projet d'appui à l'entraide judiciaire en matière pénale
Publié le 18 avril 2025
Justice
Gouvernance
MINISTERE DE LA JUSTICE

BEPI SAHEL – Projet d'appui à l'en
https://www.expertisefrance.fr/fr/projets/bepi-sahel-entraide-penale?utm_source=chatgpt.com
La coopération judiciaire : un dispositif essentiel face à l'instabilité du Grand Sahel
BEPI SAHEL : améliorer l'entraide judiciaire dans six pays du Grand Sahel
Renforcer les capacités des acteurs judiciaires et faciliter la coopération régionale
Date de début du projet
21 juin 2021
EN COURS
Date de fin du projet
20 décembre 2026
Montant (euro)
10 M
Pays et région
Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Sénégal, Tchad, Afrique
Bailleurs
Agence française de développement
Télécharger la fiche
Le projet BEPI vise à lutter contre l'impunité sévissant dans la région sahélienne en renforçant les capacités des instances judiciaires à juger des affaires criminelles par le renforcement de la coopération judiciaire internationale.
La coopération judiciaire : un dispositif essentiel face à l'instabilité du Grand Sahel
La région du Grand Sahel est confrontée à des problématiques d'instabilité majeures, marquées par des violences intercommunautaires, les insurrections djihadistes et une frustration croissante des populations qui souffrent d'un accès limité aux services de base.
La perméabilité des frontières est un facteur de cette situation sécuritaire dégradée et facilite l'expansion des

BEPI SAHEL – Projet d'appui à l'en
1366x768
All display
REC
https://www.expertisefrance.fr/fr/projets/bepi-sahel-entraide-penale?utm_source=chatgpt.com
Chat
La coopération judiciaire : un dispositif essentiel face à l'instabilité du Grand Sahel
BEPI SAHEL : améliorer l'entraide judiciaire dans six pays du Grand Sahel
Renforcer les capacités des acteurs judiciaires et faciliter la coopération régionale
Lutter contre ces formes de criminalité transnationale implique une réponse judiciaire efficace et coordonnée. Dans un contexte où les suspects, victimes, preuves, témoins, experts et produits du crime évoluent par-delà les frontières, le développement et le renforcement de dispositifs d'entraide judiciaire sont primordiaux.
BEPI SAHEL : améliorer l'entraide judiciaire dans six pays du Grand Sahel
Avec le projet BEPI Sahel, Expertise France apporte un soutien aux ministères de la Justice et aux acteurs impliqués dans les processus d'entraide pénale dans six pays de la région : Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Sénégal et Tchad.
Sur financement de l'AFD et à la demande des partenaires, Expertise France participe à la lutte contre la criminalité transnationale, en renforçant les dispositifs judiciaires.
Plus spécifiquement, le projet contribue au renforcement du pilotage stratégique et opérationnel des services en charge de l'entraide judiciaire internationale, de la coopération judiciaire et de la lutte contre l'impunité. De cette manière, les instances judiciaires disposent de capacités accrues à juger des affaires criminelles complexes.
Renforcer les capacités des acteurs judiciaires et faciliter la coopération régionale
Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet BEPI Sahel s'articulent autour de deux grands axes d'intervention.

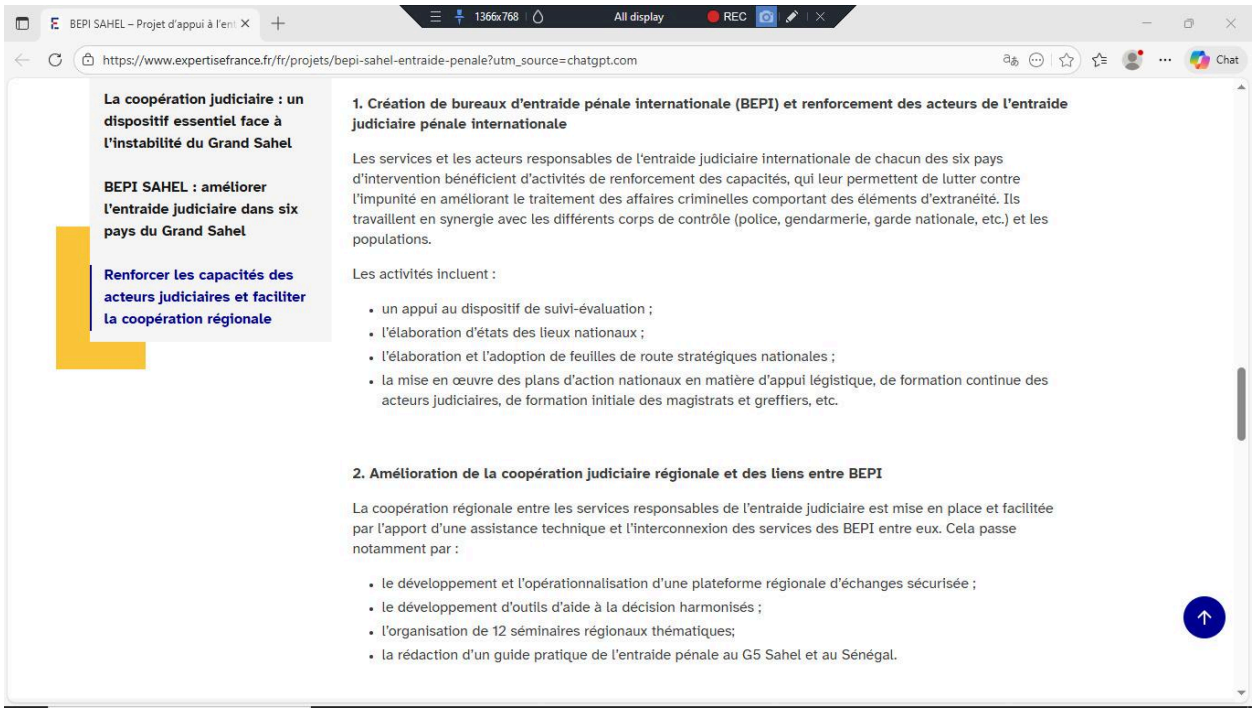
BEPI SAHEL – Projet d'appui à l'en
1366x768
All display
REC
https://www.expertisefrance.fr/fr/projets/bepi-sahel-entraide-penale?utm_source=chatgpt.com
Chat
La coopération judiciaire : un dispositif essentiel face à l'instabilité du Grand Sahel
BEPI SAHEL : améliorer l'entraide judiciaire dans six pays du Grand Sahel
Renforcer les capacités des acteurs judiciaires et faciliter la coopération régionale
1. Création de bureaux d'entraide pénale internationale (BEPI) et renforcement des acteurs de l'entraide judiciaire pénale internationale
Les services et les acteurs responsables de l'entraide judiciaire internationale de chacun des six pays d'intervention bénéficient d'activités de renforcement des capacités, qui leur permettent de lutter contre l'impunité en améliorant le traitement des affaires criminelles comportant des éléments d'extranéité. Ils travaillent en synergie avec les différents corps de contrôle (police, gendarmerie, garde nationale, etc.) et les populations.
Les activités incluent :
• un appui au dispositif de suivi-évaluation ;
• l'élaboration d'états des lieux nationaux ;
• l'élaboration et l'adoption de feuilles de route stratégiques nationales ;
• la mise en œuvre des plans d'action nationaux en matière d'appui légistique, de formation continue des acteurs judiciaires, de formation initiale des magistrats et greffiers, etc.
2. Amélioration de la coopération judiciaire régionale et des liens entre BEPI
La coopération régionale entre les services responsables de l'entraide judiciaire est mise en place et facilitée par l'apport d'une assistance technique et l'interconnexion des services des BEPI entre eux. Cela passe notamment par :
• le développement et l'opérationnalisation d'une plateforme régionale d'échanges sécurisée ;
• le développement d'outils d'aide à la décision harmonisés ;
• l'organisation de 12 séminaires régionaux thématiques;
• la rédaction d'un guide pratique de l'entraide pénale au G5 Sahel et au Sénégal.

Supreme Court audience with French Ambassador (5 Mar 2025)

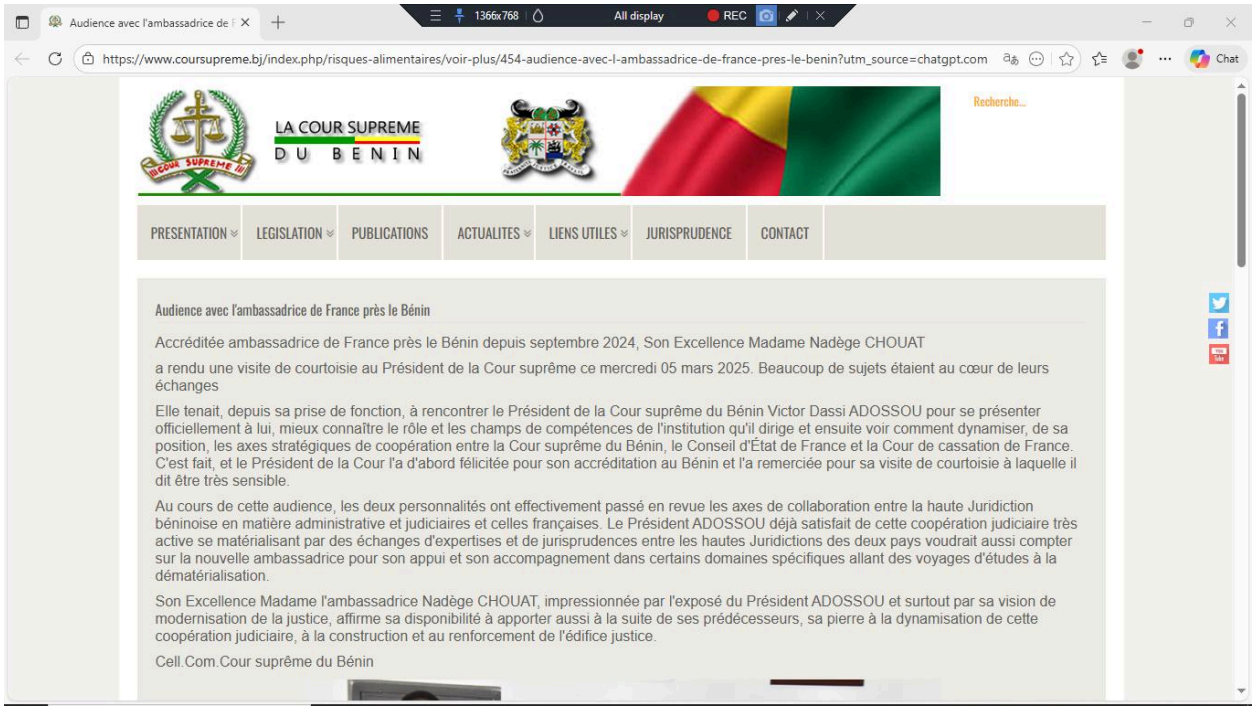

Audience avec l'ambassadrice de F

https://www.coursupreme.bj/index.php/risques-alimentaires/voir-plus/454-audience-avec-l-ambassadrice-de-france-pres-le-benin?utm_source=chatgpt.com

LA COUR SUPREME
DU BENIN

Recherche...

PRESENTATION | LEGISLATION | PUBLICATIONS | ACTUALITES | LIENS UTILES | JURISPRUDENCE | CONTACT

Audience avec l'ambassadrice de France près le Bénin

Accréditée ambassadrice de France près le Bénin depuis septembre 2024, Son Excellence Madame Nadège CHOUAT

a rendu une visite de courtoisie au Président de la Cour suprême ce mercredi 05 mars 2025. Beaucoup de sujets étaient au cœur de leurs échanges

Elle tenait, depuis sa prise de fonction, à rencontrer le Président de la Cour suprême du Bénin Victor Dassi ADOSSOU pour se présenter officiellement à lui, mieux connaître le rôle et les champs de compétences de l'institution qu'il dirige et ensuite voir comment dynamiser, de sa position, les axes stratégiques de coopération entre la Cour suprême du Bénin, le Conseil d'État de France et la Cour de cassation de France. C'est fait, et le Président de la Cour l'a d'abord félicitée pour son accréditation au Bénin et l'a remerciée pour sa visite de courtoisie à laquelle il dit être très sensible.

Au cours de cette audience, les deux personnalités ont effectivement passé en revue les axes de collaboration entre la haute Juridiction béninoise en matière administrative et judiciaires et celles françaises. Le Président ADOSSOU déjà satisfait de cette coopération judiciaire très active se matérialisant par des échanges d'expertises et de jurisprudences entre les hautes Juridictions des deux pays voudrait aussi compter sur la nouvelle ambassadrice pour son appui et son accompagnement dans certains domaines spécifiques allant des voyages d'études à la dématérialisation.

Son Excellence Madame l'ambassadrice Nadège CHOUAT, impressionnée par l'exposé du Président ADOSSOU et surtout par sa vision de modernisation de la justice, affirme sa disponibilité à apporter aussi à la suite de ses prédécesseurs, sa pierre à la dynamisation de cette coopération judiciaire, à la construction et au renforcement de l'édifice justice.

Cell.Com.Cour suprême du Bénin

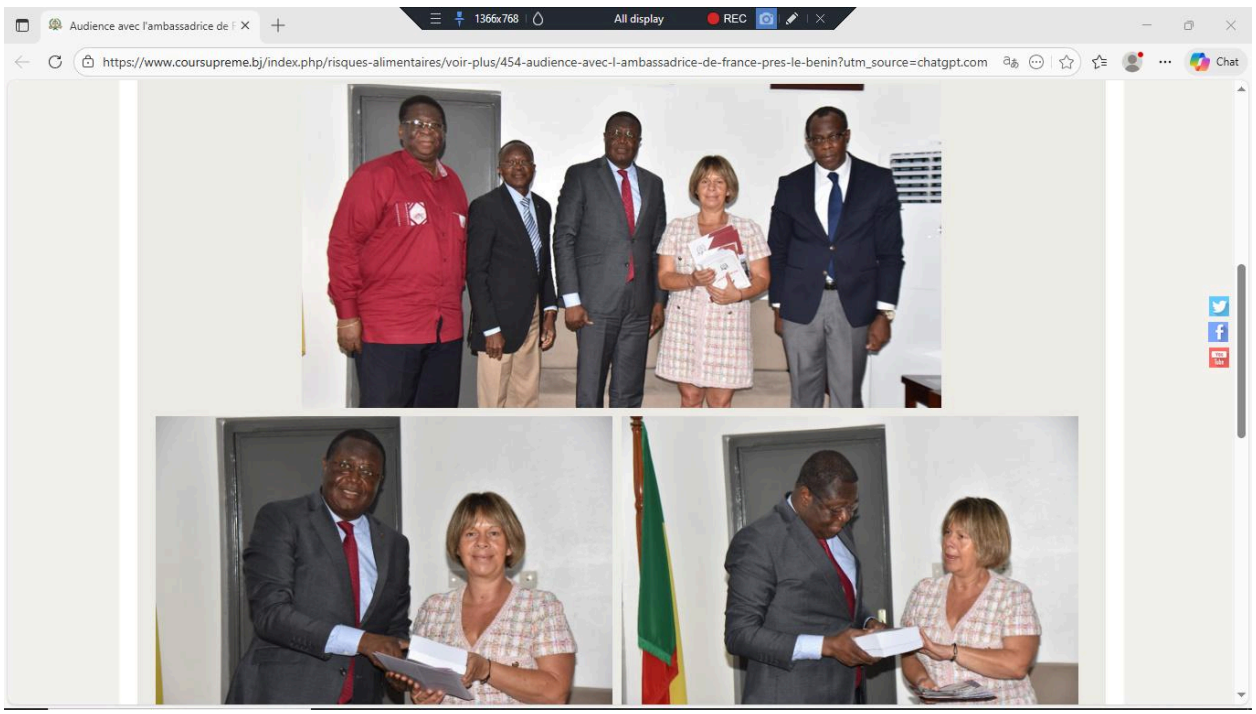

Audience avec l'ambassadrice de F

https://www.coursupreme.bj/index.php/risques-alimentaires/voir-plus/454-audience-avec-l-ambassadrice-de-france-pres-le-benin?utm_source=chatgpt.com

Bilateral cooperation frameworks

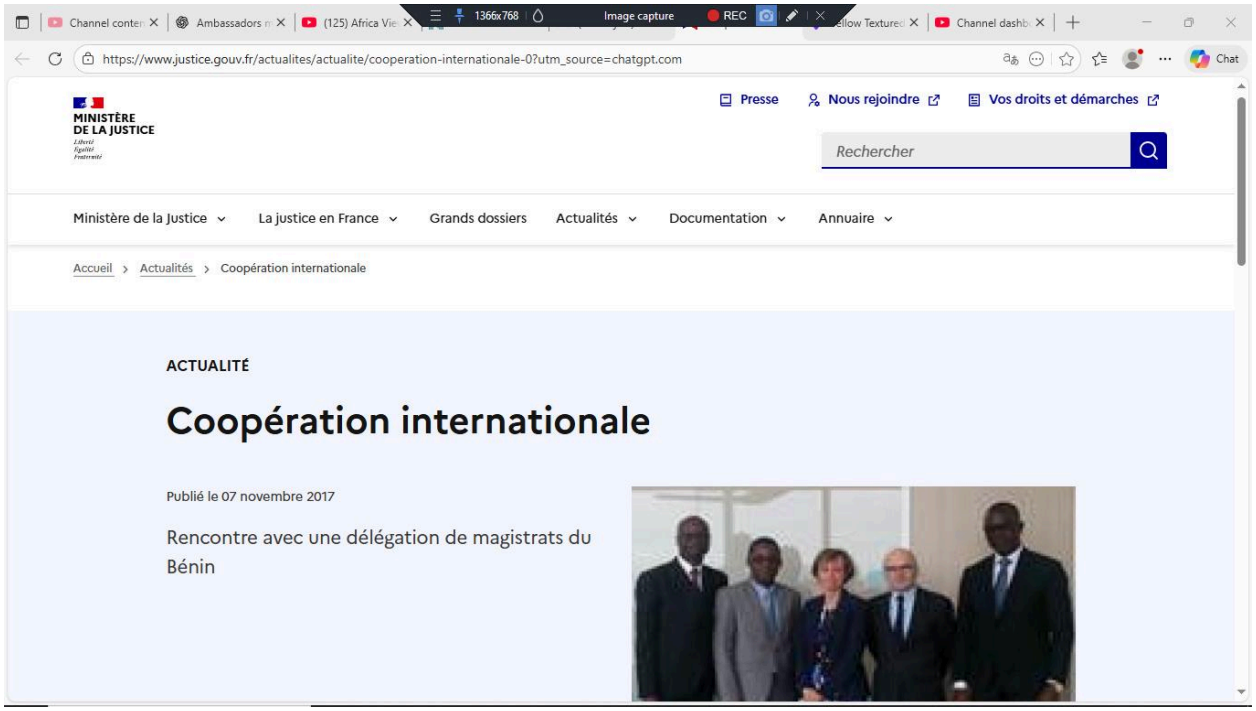

https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/cooperation-internationale-0?utm_source=chatgpt.com
Jeudi 5 octobre 2017, l'inspectrice générale, adjointe au chef de l'inspection a accueilli une délégation de trois magistrats du Bénin composée de l'inspecteur général des services judiciaires, du directeur des services judiciaires et du secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature.
Bien que récente, la coopération entre les inspections française et béninoise de la justice est active. En décembre 2014, deux membres de l'inspection générale des services judiciaires du Bénin ont ainsi participé à des opérations de contrôle de fonctionnement du tribunal de grande instance de Rennes. Cette année, une délégation de haut niveau composée de M. AMOUDA ISSIFOU, inspecteur général des services judiciaires, de M. DOSSA, directeur des services judiciaires et de M. AVOGNON, secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature, a rencontré l'inspection générale de la justice. Leur venue à Paris intervient alors que le Bénin a refondu, à la suite des élections présidentielles, certaines administrations. Ainsi, une direction des services judiciaires a été créée au sein du ministère de la Justice et une politique ambitieuse de recrutement de quarante magistrats par an jusqu'à la fin du quinquennat a été engagée. De même, l'inspection béninoise est récente. Composée de deux inspecteurs, elle construit actuellement les outils méthodologiques pour accomplir ses missions de contrôle des juridictions dont les effectifs actuels s'élèvent à 142 magistrats pour quatre cours d'appel. Les échanges ont porté particulièrement sur la déontologie des membres de l'inspection et la méthodologie des contrôles de fonctionnement des juridictions. Cette coopération se poursuivra par des actions d'assistance technique ponctuelles, comme la communication d'outils